Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 059-215902990-20250522-DEC_2025_095-AU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE HEM

DÉCISION DEC_2025_095
CL - MISE A DISPOSITION SALLE BERLIOZ

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Considérant la demande formulée par l'association « la Boîte à Jazz » concernant la mise à disposition d'une salle de la Cantoria, équipement culturel, spécifique nécessaire à l'organisation de leur répétition,

Considérant la disponibilité de cette salle de répétition,

DECIDE

Article 1 : De mettre à leur disposition à titre gratuit la salle Berlioz de la Cantoria.

Article 2 : De signer la convention avec l'association « la Boîte à Jazz »

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution de la présente décision.

VILLE DE HEM 59510

Francis VERCAMER
Maire de Hem
23 mai 2025